

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ.ES CONTRE LA LOI RILHAC !

RASSEMBLEMENT DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE MERCREDI 29 SEPTEMBRE à 13H30

La loi Rihlac passera le 29 et 30 septembre à l'Assemblée Nationale et actera l'autorité fonctionnelle des directeurs et directrices.

En acceptant cela, nous laissons entrer dans nos écoles une logique managériale. Le directeur ou la directrice pourra contrôler et évaluer les enseignantes et prendre les décisions pour l'école sans passer par le conseil des maitres·ses. Cette loi va à l'encontre de ce que nous défendons, un fonctionnement horizontal de la gestion des écoles.

En votant cette loi, les député·es ne prennent absolument pas en compte ce que demandaient les directeurs et directrices (que ce soit dans les "groupes de travail" menés par les rectorats ou même dans les recommandations faites dans l'enquête suite à la lettre laissée par Christine Renon après son suicide). Il n'y aura d'ailleurs pour eux et elles, aucune compensation, aucune création d'emplois d'aide administrative et aucune garantie de temps de décharges supplémentaires.

direction d'école

**PAS DE CHEFFES
TOU·TE·S COLLÈGUES**

**Contre les projets du ministère, mobilisation !
Pour une organisation collective des écoles !**

Nos écoles n'ont pas besoin de supérieur·es hiérarchiques, mais :

- de moyens humains (des AESH avec un vrai statut, des remplaçant·es, des RASED, ...)
- de moyens matériels
- de temps de concertation pour travailler en équipe.

contact@sudeducation93.org
<http://www.sudeducation93.org/>



Solidaires

éducation
Sud 93